



BELGA IMAGE

Cliché provenant des Archives nationales françaises montrant un militaire français devant un panneau interdisant les prises de vue sur le site des essais nucléaires français en Algérie.

Essais nucléaires : l'Algérie hausse le ton contre la France

Algérie Il y a 61 ans, jour pour jour, Paris lançait sa "Gerboise bleue" dans le désert du Sahara.

Laure de Charette
Correspondante en France

L'armée algérienne demande à la France de "décontaminer" les sites des essais nucléaires, au Sahara, où les dégâts sanitaires et environnementaux sont importants.

Le 13 février 1960, à 7h04, la France faisait exploser sa première bombe nucléaire dénommée "Gerboise bleue", d'une puissance trois fois supérieure à celle d'Hiroshima, dans le Sahara algérien. Pendant six ans, 17 essais nucléaires – quatre atmosphériques et treize souterrains – ont été menés dans cette zone, sur les sites de Reggane et d'In Ekker, pour les besoins de "l'aventure nucléaire" française. Mais l'Algérie demande désormais des comptes, d'une voix de plus en plus pressante au fil des ans: la France doit "assumer ses responsabilités historiques" et "décontaminer" les sites des essais nucléaires, a déclaré le général Bouzid Boufrioua dans la revue du ministère de la Défense algérien, publiée le 7 février. Ce haut responsable militaire algérien exige notamment que la France "livre les cartes révélant la localisation de ses restes nucléaires" et "indemnise les victimes algériennes des essais".

"Des gens juste à côté de la lave radioactive"

Et elles pourraient être nombreuses, ces victimes. Quelque 20 000 civils et militaires ont travaillé sur les sites et des dizaines de milliers de villageois et de nomades touaregs vivaient ou

transitaient dans cette zone désertique du sud de l'Algérie. "Les dégâts sanitaires et environnementaux causés par les essais nucléaires français sont énormes", nous explique Patrice Bouveret, directeur de l'Observatoire des armements et coauteur d'une étude édifante intitulée "Sous le sable, la radioactivité", parue en juillet 2020. Des déchets sont notamment encore présents, sous terre et à l'air libre, "du simple tournevis contaminé par la radioactivité, aux avions et chars volontairement enfouis dans le sable".

Que sait la population locale de ces résidus toxiques? Rien ou si peu. "Nous avons vu, lors de notre séjour en 2007, des animaux paître et des gens passer juste à côté de la lave radioactive échappée lors de l'accident de Beryll. Donc la radioactivité est clairement entrée dans la chaîne alimentaire", poursuit l'expert.

L'accident qu'il évoque est survenu le 1^{er} mai 1962, lors d'un essai souterrain. Ce jour-là, "une fraction de 5 à 10% de la radioactivité est sortie par la galerie sous forme de laves et scories projetées [...], d'aérosols et de produits gazeux formant un nuage qui a culminé jusqu'aux environs de 2 600 m d'altitude à l'origine d'une radioactivité détectable jusqu'à quelques centaines de kilomètres", notait en 2001 un rapport parlementaire, cité par *Le Monde*.

Des responsabilités partagées

En théorie, les personnes irradiées et tombées malades pourraient être indemnisées par l'État français, grâce à la loi Morin de 2010. Mais seuls 52 dossiers ont été déposés par des victimes algériennes, et un seul ressortissant

algérien, en l'occurrence la veuve d'un employé civil à Reggane, a été indemnisé. Et pour cause: monter un dossier complet et bien ficelé relève de l'exploit pour les habitants du fin fond du Sahara. "Le dossier doit être rédigé en langue française et la demande peut impliquer de se déplacer, d'accéder à Internet, de fournir des documents administratifs que les gens là-bas n'ont pas forcément", détaille Patrice Bouveret, qui regrette qu'Alger n'aide pas ses compatriotes à entamer pareille démarche.

Il faut dire que le sujet est sensible... "Les autorités algériennes sont gênées aux entournures car elles avaient autorisé les essais après l'indépendance", poursuit-il. De fait, onze essais nucléaires, soit la majorité d'entre eux, ont été effectués après la signature des accords d'Evian de 1962. Pourquoi le pays, désormais souverain, n'avait-il pas mis un terme à ces dangereuses explosions? "L'Algérie voulait être indépendante au plus vite et n'a pas négocié cette question, d'autant qu'à l'époque, personne ne se souciait de l'impact environnemental de la radioactivité". Il faudra attendre 1997 pour que des sénateurs français reconnaissent, dans un rapport, que les populations locales "auraient pu avoir droit à un peu de considération" de la part de la France. "Dans le massif du Hoggar, les hommes de la préhistoire ont laissé des gravures rupestres fabuleuses. Les hommes du XX^e siècle ont laissé, eux, des déchets nucléaires", relève l'étude de l'Observatoire des armements. Un passé nucléaire qu'il serait peut-être temps de ne plus enfouir...

En théorie,
les personnes
irradiées
et tombées
malades
pourraient être
indemnisées
par
l'État français.